



Formation

CAP Maintenance de bâtiments de collectivités (MBC)

Métiers de l'énergie

Objectifs

Les objectifs sont de former le candidat pour qu'il devienne Technicien de Maintenance de Bâtiments de Collectivités. Il :

- Peut intervenir sur les structures fixes (gros œuvre, second œuvre), les structures mobiles (ouvertures, mobilier), les réseaux et appareillages concernant la plomberie, le chauffage, l'électricité.
- Peut se voir confier des travaux de maintenance préventive : vérification, contrôle, entretien.
- En cas de dysfonctionnement, il est capable de localiser la panne et d'en évaluer la gravité. Il est à même de procéder aux réparations, de remplacer un élément défectueux, de transmettre des informations à sa hiérarchie. Il doit tenir à jour les fiches d'entretien.

Compétences visées

A l'issue de la formation, le candidat sera capable de :

- Recenser les anomalies qui relèvent de ce secteur en vue de l'identification des interventions.
- Anticiper sur les dysfonctionnements possibles en assurant un entretien préventif.
- Maintenir en bon usage tous les éléments qui permettent l'utilisation d'un bâtiment à usage collectif.
- Traiter l'ensemble des informations du patrimoine immobilier à l'aide de documents adéquats concernant le stockage de l'utilisation des énergies, les vérifications périodiques, les outils d'entretien, les matériaux et matériels de réfection.
- Assurer les opérations relavant de la sécurité dans un bâtiment en état de service.

Admission

Formation gratuite et rémunérée pour l'alternant et accessible sous différents statuts : contrats d'apprentissage, de professionnalisation, ou autres dispositifs de la formation professionnelle et continue sous réserve de répondre aux critères d'admissibilité liés à la certification préparée.

Prérequis :

15 ans et + ou sortie de 3ème



Niveau d'entrée

15 ans et + ou sortie de 3ème

Par dérogation, des entrées en formation sont possibles pour un candidat ne répondant pas à l'exigence du niveau d'entrée.



Type de formation

Diplômant



Durée

2 ans



Niveau de sortie

CAP ou équivalent



Accessibilité

Tous nos sites répondent aux conditions d'accessibilité et sont desservis par des réseaux de transports urbains. Pour plus d'informations, consultez notre page dédiée.



Type de contrat

Toutes nos formations sont accessibles sous contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, pro A. Pour tout autre profil consultez-nous.



Diplôme obtenu

CAP Maintenance de bâtiments de collectivités (MBC)

Code Diplôme : 50023002



Coût de la formation

Contrat par apprentissage ou contrat de professionnalisation. Prise en charge par OPCO et/ou entreprises. Tarif : €. Nous consulter pour les possibilités de prises en charge



Lieux de formation

Eurespace

Rue Eugène Brémont CS
22116 49321 CHOLET CEDEX

Labellisé



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Certification qualité délivrée pour les catégories suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
FORMATION PAR APPRENTISSAGE
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
BILANS DE COMPÉTENCES

La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet www.cciformation49.fr (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)



CCI Formation Angers - Cholet - Saumur

formation@maineetloire.cci.fr

www.cciformation49.fr

02 41 20 49 00

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



La formation

1 Programme

Enseignement professionnel :

- Technologie – prévention
- Mise en œuvre en situation de dysfonctionnement avec prise en compte de la sécurité

Enseignement général :

- Français
- Mathématiques – sciences physiques
- Economie familiale et sociale législation du travail
- Education physique et sportive

2 Méthodes

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance des apprentissages, entre le centre de formation, et l'entreprise formatrice. Pour donner du sens aux apprentissages, l'alliance entre apports théoriques et applications pratiques est systématiquement recherchée. L'équipe pédagogique -constituée pour partie de professionnels reconnus dans leur métier - propose des situations d'apprentissages concrètes, variées et professionnalisantes.

Pour découvrir nos équipements, retrouver ces informations sur notre page Filière et / ou Campus.

3 Évaluations

Modalités d'évaluations intermédiaires et finales

Tout au long du parcours de formation, des évaluations formatives, organisées en centre de formation et en entreprise, permettent de mesurer la progression de chaque apprenant. Des bilans organisés chaque semestre, sont l'occasion de réaliser des synthèses à des étapes clés du parcours.

Les épreuves de validation du diplôme se déroulent en cours et en fin de formation, conformément au règlement d'examen en CCF de ce diplôme. Si le candidat obtient la moyenne générale à l'issue des différentes situations d'évaluation, il valide son diplôme.

Validation des blocs de compétences

En cas d'échec à la certification globale, le candidat peut obtenir la validation partielle de certains blocs de compétences, acquis pour une durée de 5 années.

Et après ?

4 Poursuite de formation

5 Métiers & entreprises

Les métiers

- Agent ou technicien de maintenance du bâtiment

Les entreprises

- Dans les bâtiments gérés par des collectivités (communes, hôpitaux, entreprises, complexes touristiques...)

Partenaires



Le cnam
Pays de la Loire



La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet www.cciformation49.fr (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)



CCIFormation Angers - Cholet - Saumur

formation@maineetloire.cci.fr

www.cciformation49.fr

02 41 20 49 00

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

